

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KIMOU ADOH PLO » en abrégé « KAP »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE EXTENSION, Lot 3773, Ilot
325

Aux termes de la DNV et des Statuts authentiques en date du 26/11/2021 reçus par Me Gngangbamon kimou simeon, et enregistrés au CEPICI le 05/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KIMOU ADOH PLO » en abrégé « KAP

»

Objet : - Le commerce en général, le négoce sous toutes ses formes. Toutes opérations généralement quelconque, pouvant concerner directement ou indirectement , l'importation , l'exportation, l'achat et la vente , l'échange , la distribution , la consignation , l'emmagasiner, le warrantage , le transport logistique, le transit , la manutention , la commercialisation , la vente en gros et détail de tous produits ou marchandises.

- Le bâtiment et les travaux publics, l'électrification rurale. La promotion immobilière, l'acquisition, l'exploitation, la vente de tous terrains et immeubles urbains et ruraux, nus ou bâtis et généralement de tous droits et biens, mobiliers et immobiliers.

- La distribution de produits pétroliers et Dérivés

- La réalisation de toutes prestations dans les domaines portuaires, du marketing et de la communication et notamment ;

- Le marketing opérationnel et direct

- La production, travaux d'imprimerie, sérigraphie, confection de gadgets publicitaires

- Matériels bureautiques et informatiques.

La participation de la société dans toutes opérations pouvant se rattacher à l'une des opérations précitées, par voie de création de société nouvelle de souscription ou achat de titres, de droits sociaux , fusions , alliances, association ou autrement.

Et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, ou immobilières et autres se rattachant directement ou indirectement, à l'objet social ci-dessus défini ainsi qu'à tous objets similaires ou connexes susceptible d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE EXTENSION, Lot 3773, Ilot 325

Dirigeant(s) : M PLO MONNAMAIN ERIC-SERGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00233 du 27/01/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°02661/GTCA/RC/2022 du 27/01/2022

